



Financé en 1930 par le vicomte de Noailles, *Le Sang d'un poète*, traite déjà du mythe d'Orphée.

Le choix du cinéphile

LE TESTAMENT D'UN POÈTE

Avant tout, soigner la forme. C'est le credo de Cocteau, qu'il applique du « Sang d'un poète » (1930) jusqu'au « Testament d'Orphée » (1960).

« Tout poème est un blason, il faut le déchiffrer. » L'avertissement en préambule du *Sang d'un poète*, le premier film de Jean Cocteau (1889-1963), vaut pour chacune de ses expériences en terres cinématographiques. Romancier, dramaturge, dessinateur, peintre, Cocteau collectionnait dons et talents avec une désinvolture princière. Il tourna lui-même une poignée de longs métrages dont le plus connu, et probablement le plus merveilleux, demeure *La Belle et la Bête* (1946). Mais l'histoire commença bien avant.

Il y a cent ans, en 1925, il faisait ses premiers pas dans le septième art avec *Jean Cocteau fait du cinéma*, coup d'essai performatif, officiellement perdu, vraisemblablement détruit. *Le Sang d'un poète* (1930), sa première tentative officielle, est l'un des rares films de la fructueuse avant-garde des années 1920-1930 qui n'ait pas pris un sérieux coup de vieux. Il en réalisera trente ans plus tard un remake, *Le Testament d'Orphée* (1960), tout aussi riche d'idées plastiques et digne d'admiration. Les deux films, qui bornent la fulgurante carrière du cinéaste-poète ou plutôt du « poète-orchestre », tel que l'avait surnommé Aragon, ressortent en salles dans un double programme qui devrait plaire aux amateurs de cinéma affranchi des conventions.

Dans ses fameux *Entretiens sur le cinématographe*, « recueil de pensées et de recettes, de souvenirs et d'opinions » dont la lecture est indispensable pour tout cinéphile qui se respecte, Cocteau disait

son peu d'intérêt pour les films se reposant sur leur scénario : « C'est un drame des films que l'habitude [...] d'y attendre une histoire, rien qu'une histoire. » En grand inventeur de formes, il plaidait pour la nécessité de bousculer le spectateur avec des œuvres radicales, délivrées des chaînes de la rentabilité financière : « Ce n'est pas à nous d'obéir au public, qui ne sait pas ce qu'il veut, mais d'obliger le public à nous suivre. »

En 1930, le vicomte de Noailles, immense mécène, donne un million de francs à Cocteau et autant à Buñuel. Ce dernier tourne *L'Âge d'or* ; l'autre, *Le Sang d'un poète*, qui traite déjà du thème d'Orphée : mort et résurrection du poète, personnifié en un éphèbe torse nu qui ne sait pas quoi faire de la bouche qui s'est incrustée dans sa paume. De quoi ces lèvres sont-elles le stigmate ? On y entend l'un de ses aphorismes cultes (« Les miroirs feraient bien de réfléchir un peu plus avant de renvoyer les images ») et on y voit surtout un concentré d'images surréalistes d'une beauté sidérante.

« Mon film n'est pas autre chose qu'une séance de strip-tease consistant à ôter peu à peu mon corps et à montrer mon âme toute nue », dira la voix off de Cocteau au début du *Testament d'Orphée*. Dans ce film-somme au style ésotérique, le poète aux cheveux blancs traverse les époques et croise les personnages qu'il a créés, interprétés par Jean Marais ou Maria Casarès parmi d'autres apparitions (Aznavour, Sagan, Picasso, Léaud...). Un dernier voyage dans le temps avant évanouissement. — Jérémie Couston

| *Le Sang d'un poète* et *Le Testament d'Orphée*